

[Brest - Le Port de commerce poursuit sa mue](#)

10 décembre 2013 - 05 : 36



Au carrefour des grands courants maritimes, situé sur l'une des plus belles rades du monde, le port de commerce est doté de nombreux atouts. Depuis les années 1980, son visage prend une nouvelle allure. Récemment, un second port de plaisance est venu compléter les installations.

<http://www.brest-bma.fr>

<http://www.bretagne.fr>

<http://www.port.cci-brest.fr>

Les objectifs

La réparation navale, la pêche, le commerce, le transport de passagers et la relation avec les îles, la sécurité des navires... sont des activités importantes pour l'agglomération. A ce dynamisme économique portuaire se sont greffés des équipements culturels tels que la Carène, salle des musiques actuelles, ou le Fourneau-Centre national des arts de la rue. De grands événements fédérateurs et festifs tels que les Jeudis du port ou les fêtes maritimes participent à cet essor. Idem avec la création récente du port du Château à proximité des quais. Depuis peu le tertiaire investit et dynamise cette entrée de ville en bord de mer.

Pour Brest métropole océane, le développement du port répond à plusieurs objectifs :

- Allier activités portuaires et désirs de mer
- Mettre en valeur les savoirs faire locaux (réparation navale et sécurité maritime)
- Attirer les entreprises
- Donner une nouvelle dynamique au caractère urbain du port (traitement des carrefours et de l'espace public)

Le calendrier

Suite à l'étude urbaine menée sur le port, l'espace public est réorganisé : mise à double sens de la rue Jean-Marie Le Bris, aménagement du parc à chaînes pour optimiser l'offre de stationnement (300 places), aménagement de parking paysager en pied de falaise, mise en place d'une zone bleue sur une partie du quai de la Douane et le nord du quai Malbert, et réorganisation des espaces pour faciliter les promenades au bord de mer. Concernant le développement économique du port, l'aménagement et la commercialisation de l'îlot

Bassam-Colonies et Nielly se poursuivent.

Les acteurs En 1994, l'Etat, la CCI, la Ville de Brest et la Communauté urbaine de Brest ont signé le schéma de référence qui précise les grands principes d'aménagement du port de commerce. Brest métropole océane le met en œuvre avec l'aide de Brest métropole aménagement et en partenariat avec les signataires du schéma de référence et la Région Bretagne, propriétaire du port.

Contacts

Brest métropole océane, Pôle développement économique et urbain Tél. 02 98 33 50 62

mipem@brest-metropole-oceane.fr

Brest métropole aménagement, tél : 02 98 47 83 00

<http://www.brest-bma.fr>

Région Bretagne, Antenne portuaire et aéroportuaire de Brest

02 98 33 41 71

<http://www.bretagne.fr>

Port de Commerce, Direction des Equipements de la CCI Brest

02 98 46 23 80

<http://www.port.cci-brest.fr>